

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 27 (1982)

**Artikel:** Le canal romain d'Avenches : rapport sur les fouilles exécutées en 1980 et 1981  
**Autor:** Bonnet, Françoise  
**Kapitel:** Historique des recherches  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-244287>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Historique des recherches

### Plus d'un siècle de controverses théoriques

L'idée qu'un canal reliait à l'époque romaine la cité d'Avenches au lac de Morat n'est pas nouvelle, pas plus d'ailleurs que la controverse qu'elle fit naître. En 1949, P.-L. Pelet faisait le point de la situation dans un excellent article où, après avoir décrit la genèse de la dispute, il démontrait une fois pour toutes qu'il n'existait pas de traces ou de preuves tangibles d'un tel ouvrage<sup>4</sup>.

Il n'est pas hors de propos de résumer ici la naissance et l'histoire de cette controverse. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la discussion entre historiens portait essentiellement sur l'étendue du lac de Morat en direction d'Avenches à l'époque romaine. Pour certains, il baignait les pieds du mur d'enceinte au nord, ce que prouvait la présence d'anneaux vus autrefois scellés dans la muraille et qui avaient servi selon eux à l'amarrage des bateaux<sup>5</sup>. Pour d'autres, le lac avait à peu près les mêmes dimensions qu'alors (avant la première correction des eaux du Jura) et Avenches possédait un port situé au lieu-dit «Les Joncs», là où, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle,

on avait vu des vestiges d'architecture<sup>6</sup>. On attribuait alors d'autres rôles à ces anneaux. En 1867, Bursian publia une troisième thèse, qui mariait les deux points de vue<sup>7</sup>. Le lac était relié à Avenches par un canal qui, partant de l'embouchure de la Broye près de Salavaux, aboutissait au mur d'enceinte à l'emplacement supposé de ces fameux anneaux d'amarrage. Il prenait à l'appui un plan dressé en 1747 par D. Fornerod et qui montrait un canal semblable<sup>8</sup>. L'idée était séduisante et ne manqua pas de provoquer des réactions, d'autant plus que quelques années plus tard (1874) la question de l'étendue du lac de Morat fut définitivement close par la découverte de la route romaine du port.

En 1880, le colonel fédéral de Mandrot signait deux plans qui, bien qu'il n'y fasse aucune référence dans sa Notice sur Avenches, sont manifestement un essai d'analyse du plan Fornerod. L'un est une copie d'un extrait du plan Fornerod, centré sur le réseau des canaux d'assèchement qui sillonnaient la plaine entre Avenches et le lac de Morat (fig. 22) ; l'autre couvre la même région, et montre les mêmes canaux mais dans leur situation topographique exacte. Les deux plans correspondent parfaitement, ce qui démontre que

<sup>4</sup> P.-L. PELET, Note sur le canal d'Avenches, dans *Revue Historique Vaudoise*, 1949. Le canal avait déjà été mentionné dans P.-L. Pelet, *Le canal d'Entreroches, Histoire d'une idée*, Lausanne, 1946, p. 20.

<sup>5</sup> Marquard WILD, *Apologie pour la vieille cité d'Avenches ou Aventicum en Suisse, au canton de Berne...*, Berne 1770, p. 180; Erasme RITTER, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse, ...*, Berne 1788, p. 8; Camille BURSIAN, *Aventicum Helvetiorum*, Zürich 1867, p. 10. Selon Bursian, le dernier anneau aurait été volé en 1806.

<sup>6</sup> Eugène SECRÉTAN, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 1905, p. 40. Bursian, op. cit. p. 11.

<sup>7</sup> Camille BURSIAN, op. cit., p. 10.

<sup>8</sup> *Plan de l'ancienne et nouvelle ville d'Avenches avec tout le territoire qui en dépend*, fait en 1747, signé D. Fornerod. Original déposé au Musée romain d'Avenches. L'échelle du plan correspond environ à 1:7500<sup>e</sup>.

les canaux existant au XIX<sup>e</sup> siècle (en usage jusque vers le milieu du siècle) sont les mêmes qu'en 1747<sup>9</sup>. Cette démonstration, faite depuis à de nombreuses reprises, prouve que Fornerod n'a rien dessiné d'autre que des canaux existants et qu'il n'a sûrement pas cherché à représenter un ancien canal romain.

En 1896, E. Secrétan introduit une nouvelle version: pour lui le canal partait de l'embouchure de l'Eau Noire et joignait, après deux coudes, le mur d'enceinte près de l'endroit où l'on avait vu les anneaux<sup>10</sup>. Il est vrai que sur le plan Fornerod ce canal (fig. 22: canal romain) se présente comme particulièrement important et plus large que les autres. C'est avec ce nouveau tracé que l'idée du canal subsista jusqu'en 1949, date à laquelle P.-L. Pelet, las de n'avoir jamais vu un reste tangible de cet ouvrage, ni un document ancien à son propos, entreprit de démonter le mythe. Selon lui, l'idée même d'un canal ne résiste pas à une analyse historique: il conclut alors à l'absence de tout canal navigable entre Avenches et le lac de Morat, à toute période. Fornerod n'aurait représenté sur son plan que des fossés et canalisations d'irrigation, dont certains, anciens, sont à l'origine des cours d'eau de l'Eau Noire, de la Longeaigue et du Bey. Cependant, cette conclusion excessive ne doit pas nous cacher la justesse de l'argumentation de P.-L. Pelet en ce qui concerne les défauts de nécessité, d'utilité et de fonctionnement d'un tel canal. Nous reviendrons brièvement sur la question dans nos conclusions.

La découverte récente du canal romain qui, loin à l'est de celui de la fig. 22, relie Avenches au lac de Morat et le fait qu'il puisse exister, offrent une nouvelle possibilité de lecture des anciens plans: il est permis en effet dès lors de postuler un second canal romain, dont le tracé aurait subsisté au travers des siècles sous forme de canal d'assèchement. Il aurait servi non sans logique d'ailleurs à amener du port romain au cœur de la Cité, par un petit port situé sous l'enceinte au nord, les matériaux de construction dont elle avait besoin. Ceci est donc l'hypothèse de E. Secrétan (fig. 22: canal romain). Il serait imprudent de la contredire sans avoir tenté des sondages au travers du large fossé maintenant comblé, mais fort bien visible sur toutes les pho-

tographies aériennes et encore marqué sur le terrain par des alignements d'arbres.

## Recherches récentes

Dès 1954, plusieurs photographies aériennes sur la région d'Avenches et du lac de Morat<sup>11</sup> ont montré de façon éblouissante le port romain et ses installations, la route du port et les lignes de rivage anciennes<sup>11</sup>. En 1960, 1962, 1973, 1975, le port reçoit la visite des archéologues, doublée en 1973 de celle des géophysiciens. Mais c'est seulement en 1976 qu'à l'occasion d'une campagne de sondages systématiques, des tranchées à l'est du grand quai révélèrent l'embouchure d'un canal boisé, dont le tracé fut ensuite identifié sur les photographies aériennes.

En 1976, quatre grands sondages perpendiculaires au canal (1976.1, 2, 3 et 5) et trois petits sondages ponctuels (1976.23, 24 et 25) ont permis dans un premier rapport non publié<sup>12</sup> d'établir quelques données sur le canal: sa situation, sa forme à l'embouchure et le fait que les rives étaient étayées par des pilotis en chêne retenant des planches en sapin. On mentionnait dans le rapport l'alternance de gros pieux en chêne avec des pieux de plus petite dimension en bois blanc de résineux ou de bouleau. Outre cette dernière assertion, qui n'a pas été vérifiée, les résultats obtenus ont été confirmés par la fouille ultérieure. Signalons cependant que l'ensemble du canal se situait selon nos mesures à environ 2 m à l'est de la situation donnée en 1976. Il est vrai qu'à cette date, les seuls repères disponibles pour les mesures étaient d'anciennes bornes. Les profils dessinés en 1976, en tant qu'ils dépassent largement l'aire strictement réservée au canal, nous ont été extrêmement utiles dans la compréhension de l'insertion du canal dans le site du port.

En 1978, une fouille a eu lieu, à l'occasion de la construction du camping des Joncs, à l'emplacement du quai et des installations portuaires, mais sans toucher le canal. C'est seulement en 1980, avec le projet d'établissement d'un parking, que la situation d'urgence a pris pour le canal toute sa signification.

<sup>9</sup> Copie d'une partie du plan levé par David Fornerod en 1747, faite en 1880, signée de Mandrot, colonel fédéral. La copie est fidèle sauf pour l'adjonction de traitillés pour la route Avenches-Salavaux jusqu'au carrefour de la plage, route que Fornerod avait rendue de façon vague, de largeur irrégulière, troublé par le tracé un peu incongru qu'elle avait sur son plan. Le second plan, même date et même signature, ne porte pas de titre. M. Y. Gottraux a eu l'amabilité de nous montrer un troisième plan, qui est un plan partiel des prairies communales en 1675, fait à l'occasion d'un procès entre Donatyre et Avenches et qui montre déjà le même réseau de canaux.

<sup>10</sup> Notamment, *Bulletin Pro Aventico* 1887, p. 7; Eugène Secrétan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne 1896, p. 43; 1905, p. 39-40; 1919, p. 50-51. Les mêmes hypothèses sont sans cesse reprises. (Pour les auteurs anciens, cf. note 5.)

<sup>11</sup> Photographies aériennes du Service topographique fédéral 1954 (SA. Bl. 328/N° 1709). Vols de prospection MHAV 1976 et 1979.

<sup>12</sup> Sondages de 1976: rapport D. Weidmann et R. Jeanret, déposé aux archives MHV. Pour la fouille de 1978: rapport D. Weidmann et H. R. Zbinden, déposé aux archives MHV.